



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 20 janvier 1998**

**Budget Primitif de l'exercice 1998 comprenant le Budget Principal et  
Budgets Annexes**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 9 Janvier 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 Janvier 1998

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Robert LEON.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Christiane ROUSSELLE

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Je sou mets à l'Assemblée Municipale le projet de BUDGET PRIMITIF de l'exercice 1998.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

\* adopter le Budget Primitif 1998 présenté :

- en M 14, par fonction, au niveau du chapitre, pour chacune des sections du budget principal ;
- en M 14, par nature, au niveau du chapitre, pour chacune des sections du budget annexe "*Pépinière d'Entreprises*" budget précédemment nommé "*Opérations assujetties à T.V.A.*" ;
- en M 14, par nature, au niveau du chapitre, pour chacune des sections des budgets annexes "*Zones d'activités économiques*" et "*Lotissements d'habitation*";
- en M 4, au niveau du chapitre, pour la section de fonctionnement des budgets annexes "*Foire Exposition*" et "*Pompes Funèbres*" ;
- en M 43 au niveau du chapitre, pour chacune des sections du budget annexe "*Transports Urbains*" ;
- en M 49, au niveau du chapitre, pour chacune des sections des budgets annexes de l'"*Eau*" et de l'"*Assainissement*" ;

\* adopter les subventions individualisées figurant en annexe dudit budget.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	7

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC